

MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

Décision n° 2010-507

**Le Directeur de l'Institut national de
recherche pédagogique**

Vu les articles D 314-24 et suivants du code de l'éducation ;

Vu le décret du 14 septembre 2009 portant nomination de Monsieur Jacques MORET en qualité de Directeur de l'Institut national de recherche pédagogique ;

Vu l'arrêté du 14 avril 2008 portant nomination de Monsieur Philippe WISLER en qualité de Secrétaire général de l'Institut national de recherche pédagogique ;

Vu la décision n°2006-290 portant création de l'équipe intitulée service histoire de l'éducation (SHE) ;

Vu la décision n°2007-305 portant création du comité scientifique du SHE ;

Vu la décision n°2010-503 mettant fin à la création du comité scientifique du SHE ;

DECIDE

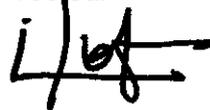
Article 1 : Le comité scientifique de l'équipe intitulée Service Histoire de l'Education est maintenu dans ses fonctions et sa composition initiale conformément à la décision N° 2007-305 du 28 mai 2007, et jusqu'à la réorganisation de l'Institut.

Article 2 : Cette décision annule et remplace la décision 2010 – 503 à compter du 28 juillet 2010.

Le secrétaire général de l'Institut national de recherche pédagogique est chargé de l'application de la présente décision.

Fait à Lyon, le 28 juillet 2010,

Le Directeur



Jacques MORET